

Agriculture | Aqui/TV7 : Élevage : Trouver des arguments pour faire face aux critiques



En Dordogne, les projets d'élevage sont de plus en plus contestés. L'an passé, huit dossiers ont été débattu devant les tribunaux. Les éleveurs périgourdins ont organisé pour la première fois au mois d'avril à Périgueux une conférence autour des bienfaits ou non de l'élevage. Une centaine de personnes y a assisté mais pas les opposants qui étaient pourtant invités. Invité à cette conférence, Jean-Louis Peyraud, directeur scientifique de l'INRA a mis en avant plusieurs atouts de l'élevage dont celui de favoriser la biodiversité.

Les éleveurs de Dordogne souhaitent créer leur tribune pour défendre leur métier, leur activité, face à leurs détracteurs et des associations opposées à toute forme d'élevage animal, parfois de plus en plus virulentes. Ils l'ont eu en organisant la première conférence débat sur le thème : « l'élevage, une richesse ou un non-sens écologique. » L'objectif de cette première était d'avoir l'occasion de débattre avec leurs opposants. Leurs représentants ne se sont pas déplacés. « En Dordogne, les projets d'élevage sont de plus en plus contestés, constate Yannick Frances, le président d'Asseldor et d'Aparu 24 (Action Périgord agriculture et ruralité). L'an passé nous avons défendu huit dossiers devant les tribunaux. Même une petite bergerie de 200 têtes sur aire paillée, pose désormais souci. "L'idée de l'organisation de cette conférence est née à l'issue du dernier salon de l'agriculture. Normalement, c'est une fête du monde agricole. Au cours de ces dix jours, nous avons régulièrement entendu sur les grands médias des oppositions fortes à l'élevage, et bien souvent des inepties. Je n'ai pas beaucoup entendu nos représentants du monde agricole argumenter contre ces fausses informations. Je ne dis pas que tous les éleveurs sont parfaits mais il est bon de rétablir la vérité", explique Yannick Frances.

Des atouts à faire valoir

Pour cette première conférence, les éleveurs de Dordogne avaient invité un expert en la personne de Jean-Louis Peyraud, directeur scientifique adjoint à l'Institut national de la recherche agronomique, qui considère quant à lui, qu'«il ne peut y avoir une agriculture durable sans élevage.» Il met en avant plusieurs bienfaits. Les bovins convertissent les fourrages en protéines, une partie des protéines végétales consommées par les animaux d'élevage ne sont en fait pas consommables directement par l'homme. Les pâturages favorisent la biodiversité des sols et les prairies, de par leur richesse en matière organique, constituent des puits de carbone. Selon le dernier

chiffre fourni pour l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'élevage produirait 14,5 % des effets de gaz à effets de serre. Ces rejets seraient en diminution de 15 % depuis les années 1990. Ils pourraient être réduits de 30 % si les éleveurs faisaient évoluer leurs pratiques, détaille Jean-Louis Peyraud. Le chercheur estime qu'il faut maintenir l'élevage en France, car c'est une activité économique importante. C'est 38 % du produit de l'agriculture française hors primes. En Dordogne, 39 % du produit agricole départemental sont générés par l'élevage. Il occupe 47 % de la SAU et représente 28 % des emplois agricoles. "L'élevage entretient les territoires dans les zones de montagnes et contribue de façon positive à certains volets environnementaux." Sur un territoire comme la Dordogne, il est impossible de passer au 100 % végétal. On a des zones sur lesquelles on ne peut rien faire pousser, relève Yannick Frances »

Certains élus , comme Isabelle Hyvoz, présidente de l'Union départementale des offices de tourisme, ont souligné «l'image d'une ruralité vivante avec des agriculteurs présents sur le territoire est un atout pour le développement du tourisme. Les produits de la ferme et l'agritourisme constituent un critère de choix de destination pour de nombreux visiteurs. » De quoi procurer des arguments aux éleveurs face à leurs détracteurs.

La Rédaction
Crédit Photo : Aqui.fr
Publié sur Aqui.fr le 16/05/2017
[Url de cet article](#)